



Formation et habilitation au contrôle visuel

Objectifs

- Répondre aux exigences réglementaires (BPF/FDA/EMA)
- Assimiler l'importance du contrôle visuel
- Acquérir une méthodologie de contrôle visuel
- Former et habilitier le personnel au contrôle visuel via une approche standardisée et pragmatique

Profils des stagiaires

- Personnel en charge de la validation des procédés de nettoyage
- Personnel de production réalisant les contrôles visuels du nettoyage en routine
- Personnel de laboratoire en charge des contrôles visuels en validation des procédés de nettoyage
- Responsables laboratoires contrôle qualité, analytique, assurance qualité, validation, qualification, développement industriel, service technique, R&D, production

Moyens pédagogiques et particularités

- Formation théorique en salle
- Habilitation en salle via un contrôle visuel réalisé sur des plaques (validées par un panel) dans des conditions d'observation définies et standardisées (type de dépôt, luminosité, distance et angle d'observation...)
- Retours d'expérience terrain

Modalités d'évaluation

- Formation théorique suivie d'une habilitation pratique
- QCM en fin de formation théorique
- Formulaire d'habilitation pratique

Contacts

- Mail : formation@cophaclean.fr
- Tel : 02 47 80 48 79

98%
de clients satisfaits*

95%
de stagiaires habilités
du 1^{er} coup*

Prérequis

La participation à cet atelier nécessite le port des dispositifs de correction visuelle le cas échéant

Tarif

Nous contacter

DATES

**Réalisation de la formation sur
votre site ou dans nos locaux**

Nous contacter pour définir une date

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap, nous consulter.

*étude réalisée sur l'ensemble des sessions dispensées.

1. Cadre réglementaire

- Références réglementaires et techniques sur le contrôle visuel des procédés de nettoyage

2. Rappels élémentaires

- Différence entre formation et habilitation
- Importance du contrôle visuel

3. Contrôle visuel

- Pourquoi doit-il être réalisé ?
- Qui doit le réaliser ?
- Selon quelle méthodologie doit-il être réalisé ?
- Où doit-il être réalisé ?
- Quand doit-il être réalisé ?
- Enregistrement du contrôle visuel
- Exemple d'instruction pour réalisation du contrôle visuel

4. Que faire en cas de contrôle visuel non conforme

- En validation des procédés de nettoyage
- En routine de production
- Investigation avec approche par les 5M

5. Processus de formation et habilitation

- Présentation de la méthodologie CPHACLEAN
- Présentation du matériel à utiliser dans l'habilitation au contrôle visuel
- Fréquence de réhabilitation

6. Habilitation au contrôle visuel

- Utilisation de plaques en inox (et/ou selon les spécificités clients) avec des dépôts standards
- Seuils de détection validés au préalable via un panel de référence CPHACLEAN ou via un panel client ou un mixte des 2
- Conditions d'observation standardisées et définies : distance, angle, luminosité, temps ...
- Critères d'habilitation définis
- Contrôle des plaques par les stagiaires
- Interprétation des résultats des stagiaires
- Attestation de formation/habilitation